



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 avril 2011 à 20 heures 30.

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Jacques MATHIEU, Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Dany DECAVATA, Laurence RIEU, Jean-Rémy DURAND- GASSELIN, André AUDIBERT

Excusés : Marie Aimée THERME, Georges LEMOINE

Secrétaire de séance : Dany DECAVATA.

ORDRE DU JOUR

I Le Conseil Municipal autorise le Maire à adhérer au CAUE (cotisation annuelle : 100 €)

II Délibération favorable pour signer une convention avec les « Fous Sans Blanc » pour un spectacle présenté le 26/07/2011 à Beaumont. Une subvention de 150 € est accordée.

III Subvention à l'association « Le collectif du Ron Purri » le Conseil délibère favorablement pour une subvention de 300 €

IV Le Syndicat Mixte de l'Ardèche méridionale (avec contrat global de développement) change de statut : il laisse la place au SMAM Piscine.

V Décisions modificatives budgétaires concernant

- Le budget adduction d'eau.
- Les factures de dépenses de la Maison du Vert.

VI Le Conseil accepte l'adhésion de la Commune de St Genest de Beauzon au Syndicat des Rivières Beaume et Drobie, à la compétence optionnelle de contrôle technique des installations d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Questions diverses

Le Conseil Général demande, pour continuer l'entretien des pistes DFCI, que le statut des ces pistes soit régularisé, avec inscription au cadastre et servitude de passage de la part des propriétaires. L'opération serait subventionnée à hauteur de 70%. Le Conseil délibère favorablement.

Le Syndicat des Rivières Beaume et Drobie va sûrement bientôt fusionner avec le syndicat « Ardèche Claire ».

Les premiers contrôles du SPANC, sur les Communes du bas, sont plutôt bons.

Le périmètre de la zone « Natura 2000 » va être élargi pour y englober des Châtaigneraies.
Travaux prévus à l'école de la Roche : *Commande de mobilier, tuyau à enterrer, arbre mort à couper.*

Le tracé du chemin d'accès à la source de Malaval va être mis à l'étude.
Fête de la randonnée en pays Beaume-Drobie à Faugères le 15 mai 2011.

Fin de séance : 22 h15

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com

où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux, le PLU, le règlement du cimetière.

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie peuvent le demander par courrier électronique : mairie.beaumont07110@orange.fr